

L'ADRIQ voit positivement les mesures annoncées par le gouvernement Marois dans le cadre du dévoilement de la nouvelle Politique économique du Québec

MONTRÉAL, le 8 oct. 2013 - Suite au dépôt de la *Politique économique* présentée par le gouvernement de Pauline Marois hier, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) accueille favorablement les quatre mesures phares ainsi que les quatre initiatives stratégiques qui visent à créer à court et moyen terme plus d'emplois et assurer une croissance économique solide et durable.

L'ADRIQ se réjouit que la nouvelle politique économique adresse des enjeux fondamentaux tels que :

- l'accès à une main d'œuvre hautement qualifiée ;
- l'appui des entreprises manufacturières afin qu'elles deviennent plus compétitive ;
- et surtout l'aide aux entreprises (petites, moyennes et grandes) afin de faciliter leur accès aux marchés.

En faisant travailler en complémentarité la Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI) avec la politique industrielle, le gouvernement vise à revigorer le secteur manufacturier qui compte à lui seul 52% des investissements en innovation au Québec et qui représente 18% du PIB québécois. Ce choix stratégique permettra à un grand pan de nos activités économiques d'être plus performante, donc par ricochet d'être plus compétitive.

L'écart dans la productivité manufacturière québécoise devrait également se diminuer aidant ainsi à atteindre un meilleur niveau de compétitivité manufacturière. Les incitatifs fiscaux et bonifications annoncés permettront aux entreprises manufacturières un accès plus rapide aux solutions nécessaires pour acquérir ce niveau accru de productivité.

Dans son mémoire déposé en octobre dernier, intitulé « **Accélérer l'innovation durable** », l'ADRIQ rappelait l'importance capitale d'accompagner les PME à **toutes** les étapes, notamment celle de la mise en marché d'une nouvelle technologie ou d'un service. Nous sommes donc heureux que les mesures annoncées ciblent l'aide à la commercialisation par le biais, notamment, de la mise en place de marchés gravitant autour des besoins des grands donneurs d'ordres. Ceci devrait permettre aux PME de fournir les moyennes et grandes entreprises au Québec dans un premier temps et d'acquérir ainsi la notoriété nécessaire pour conquérir les marchés internationaux.

De même, nous sommes ravis que d'autres mesures complémentaires comme le support offert pour le dépôt du premier brevet, l'accès à davantage de capital de risques et les congés d'impôts de dix ans pour la mise en place de grands projets soient créées en vue de stimuler l'accélération des investissements d'expansion, d'informatisation et d'automatisation. Ces mesures auront des effets structurants à court et moyen terme pour l'ensemble de l'économie. Elles permettront aux entreprises de générer plus rapidement leurs premières ventes et ainsi capitaliser leur croissance.

Quant au souhait du gouvernement de faire du Québec une terre d'accueil pour les entreprises dans le domaine info-nuagique, l'ADRIQ voit plus globalement le potentiel d'allier le numérique aux réseaux intelligents (dont la stratégie de l'électrification des transports) dans le but de faire émerger davantage de solutions environnementales. En adoptant une telle stratégie, le gouvernement pave la voie vers des choix sociétaux plus écologiques et permet de positionner le Québec comme un leader mondial dans ces deux secteurs névralgiques.

« Ces deux annonces constituent indéniablement de bonnes nouvelles pour les travailleurs et les futurs diplômés. Elles permettront au Québec de mieux se positionner, d'avoir des industries plus performantes et surtout d'accélérer l'innovation pour la prochaine génération », de conclure M. Albert De Luca - Président du Conseil d'administration de l'ADRIQ.

À propos de l'ADRIQ

Depuis 35 ans, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) anime le réseau de l'innovation au Québec. L'association a coordonné l'an dernier le processus de consultation publique au sein de l'industrie québécoise visant à établir une nouvelle stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. L'association a ainsi pu identifier les facteurs de succès dont le Québec devrait se doter.

L'ADRIQ aborde et véhicule les principales préoccupations et problématiques des entreprises innovantes qu'elle représente en vue d'influencer l'instauration de mesures favorables et de conditions propices à leur succès.

Grâce à son réseau d'experts-conseils mieux connu sous le nom de RCTi, le réseau de conseillers en technologie et en innovation, l'ADRIQ regroupe plus de 200 spécialistes permettant d'améliorer la compétitivité chez les PME innovantes. L'association rejoint efficacement plus de 8 000 décideurs en innovation à travers le Québec.

Renseignements :

Caroline Ventézou
Coordonnatrice - Communications et Services aux membres
www.adriq.com
caroline.ventezou@adriq.com
514 337-3001, poste 108